

La première micro-certification dédiée aux jeunes entrepreneurs

Vous souhaitez créer et développer votre entreprise ?

Découvrez un programme spécialement conçu pour les entrepreneurs souhaitant créer et développer leur entreprise. Avec Banque Populaire, le Cnam est fier de présenter sa micro-certification : **10 heures de formation, 100% à distance pour les entrepreneurs.**



De la vente de vos services et de vos produits à la gestion efficace de votre entreprise, nous couvrons tous les aspects essentiels à votre réussite.

Inscrivez-vous dès maintenant et gratuitement au webinaire du mois de mai 2026 !

Le prochain webinaire intitulé « **Je veux créer mon entreprise, comment faire ?** » aura lieu le **jeudi 4 juin 2026** de 9h à 10h **en ligne et à distance**. Il sera présenté par **Sabrina Krouri, responsable du Cnam Incubateur**. Il est **ouvert à tous et offert** par Banque Populaire.

Merci de bien vouloir renseigner tous les champs obligatoires (*)

Nom : (*)

Prénom : (*)

Adresse mail : (*)

Téléphone :

Décrivez votre projet de micro-entreprise en une phrase (*)

Je suis client Banque Populaire : (*)

Si vous êtes client Banque Populaire, sélectionnez votre établissement :

Je m'inscris au webinaire du jeudi 4 juin 2026 de 9h à 10h (*)

J'autorise le Cnam à transmettre mes coordonnées aux Banques Populaires (*)

Champ pour les robots. Si vous êtes humains, merci de le laisser vide.



Micro-certification : Développer ma micro-entreprise

Une micro-certification est une **formation courte** qui permet d'acquérir des compétences professionnelles **immédiatement mobilisables** dans votre contexte professionnel. À la clé, vous obtiendrez un **certificat numérique**, après une évaluation en ligne des compétences acquises dans le respect des critères fixés par [la recommandation du conseil européen](#).

Les inscriptions au programme sont ouvertes.

Cette formation en ligne d'une durée de 10h vise à fournir **les outils et les techniques nécessaires pour développer votre micro-entreprise et trouver des clients**. Ce programme s'adresse **exclusivement aux clients de Banque Populaire**. Cette formation est majoritairement prise en charge par votre banque, avec un reste à charge limité à 100 €.